Envoyé en préfecture le 14/08/2026
Reçu en préfecture le 14/08/2026
Publié le
ID : 022-212201438-20260730-2026_077-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

COMMUNE DE MATIGNON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 30 JUILLET 2026

DÉLIBÉRATION N°2026-077

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 19

Présents : 16

Pouvoirs : 2

Votants : 18

Date de convocation

24/07/2026

Date d'affichage

14/08/2026

L'an deux mil vingt-six, le mercredi 30 juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Matignon, dûment convoqué le 24 juillet 2026 s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Jean-René CARFANTAN, Maire.

Etaient présents :
Madame Jocelyne DARTHY, adjointe, messieurs Gilles CARFANTAN et Sébastien REBOURS, conseillers municipaux délégués,
Mesdames Hélène BILY-LE GUYADER, Aurore BROUARD, Agnès CELEYRETTE, Anne-Cécile ONFRAY, Nathalie RENAULT, Nicole ROUILLAC, messieurs Pierre-Yves ALLORY, Erwan BRIAND, Éric DURAND, Anthony GUEHENNEUC, Franck GUERRIER, Jean-Charles LE BRETON.

Étaient représentés : Mathias DELHOMME par Jean-René CARFANTAN, Hélène PLESSE par Aurore BROUARD.

Était absente excusée non représentée : Maryse THEBAULT.

Était absent : néant

A été nommé secrétaire de séance : Éric DURAND.

DÉLIBÉRATION N°2026-077

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX
Création du pôle administratif et de services place GOUYON – Approbation d'un acte de sous-traitance lot n°14 Peinture/nettoyage

Vu la délibération n°2022/084 du 30 novembre 2022 retenant le bureau d'étude PREPROGRAM pour la mission de réalisation d'une étude de programmation d'un pôle administratif et de services situé Place Gouyon,

Vu la délibération n°2023/037 du 17 mai 2023 relative à un avenant à la mission de réalisation d'une étude de programmation à la création d'un pôle administratif et de services situé Place Gouyon,

Vu la délibération n°2023/53 du 26 juillet 2023 validant le lancement d'un concours restreint de maîtrise d'œuvre,

Vu la délibération n°2024/043 du 24 avril 2024 retenant le cabinet d'architecture SABA Architectes - Julien PATARD pour la mission de maîtrise d'œuvre,

Vu la délibération n°2024/085 validant l'avant-projet définitif pour la création du futur pôle administratif et de services,

Envoyé en préfecture le 14/08/2026
Reçu en préfecture le 14/08/2026
Publié le
ID : 022-212201438-20260730-2026_077-DE

Vu la délibération n°2025/021 du 12 mars 2025 validant le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) pour la création du futur pôle administratif et de services,

Vu la délibération du 2 juillet 2025 retenant les entreprises pour 10 lots pour le marché de travaux pour la création d'un pôle administratif et de services situé Place Gouyon,

Vu la délibération du 24 juillet 2025 retenant les entreprises pour 6 lots pour le marché de travaux pour la création d'un pôle administratif et de services situé Place Gouyon,

Vu la délibération du 11 février 2026 retenant les entreprises pour 1 lot pour le marché de travaux pour la création d'un pôle administratif et de services situé Place Gouyon,

Monsieur le Maire explique que l'entreprise Emeraude Peinture, titulaire du lot 14 Peinture/nettoyage au marché, souhaite sous-traiter avec une entreprise :

- La partie nettoyage à la société LAFOND pour un montant de 2.767,23 € HT ou 3.320,68 € TTC,

Monsieur le Maire propose d'approuver cet acte de sous-traitance. Il précise que le montant du lot 14 est de 34.354,60 € HT.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE la sous-traitance au lot 14 Peinture/nettoyage à la société LAFOND pour un montant de 2.767,23 € HT ou 3.320,68 € TTC

AUTORISE monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à l'exécution de l'acte de sous-traitance,

S'ENGAGE à inscrire la quote-part au budget communal.

Fait à Matignon, le 30 juillet 2026

Pour le Maire
et par Délégation
L'Adjoint,
Nathias DELHONNE

MAIRIE DE MATIGNON (Côtes d'Armor)

Le Maire, Jean-René CARFANTAN